

Du vingt huit avril en mil huit cent vingt-neuf, à huit heures du matin

ACTE DE MARIAGE de Monsieur Adolphe... Agé de 25 ans, né à Bourges... Profession de marchand... Département d'Indre-et-Loire... Domicilié à Bourges... Et de Madame Marie Pauline Dubail... Agée de 21 ans, née à Bourges... Profession de soubrette... Département d'Indre-et-Loire... Domiciliée à Bourges...

Et de Monsieur Marie Paul Dubail... Agé de 21 ans, né à Bourges... Profession de propriétaire... Département d'Indre-et-Loire... Domicilié à Bourges... Et de Madame Marie Pauline Dubail... Agée de 21 ans, née à Bourges... Profession de soubrette... Département d'Indre-et-Loire... Domiciliée à Bourges...

Les actes préliminaires sont les publications, lites, par devant le Maire... Le tout en forme de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventose an 11 sur le Mariage...

Et le tout en forme de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventose an 11 sur le Mariage, concernant les Droits et les Devoirs respectifs des Epoux. Les contractans ont déclaré prendre en mariage l'un Marie Pauline Dubail... En présence de Monsieur Louis Auguste... Département d'Indre-et-Loire... D'Antoine... Département d'Indre-et-Loire... D'Auguste... Département d'Indre-et-Loire... Et de Monsieur... Département d'Indre-et-Loire...

Après quoi, moi Maire de La Garenne, j'ai lu à haute voix le présent acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi par les contractans, l'époux et l'épouse, les parents, les autres parties, les témoins, le Maire, le Procureur, le Greffier, et moi-même.

Lucien Dubuy, Antoine Dubuy, Juste Dubuy, Marie Dubuy

N° 7 Authentique par moi Maire de La Garenne



Du vingt huit avril en mil huit cent vingt-neuf, à huit heures du matin

ACTE DE MARIAGE de Monsieur Michel... Agé de 25 ans, né à Bourges... Profession de cultivateur... Département d'Indre-et-Loire... Domicilié à La Garenne... Et de Madame Marie Pauline Dubail... Agée de 21 ans, née à Bourges... Profession de soubrette... Département d'Indre-et-Loire... Domiciliée à Bourges...

Et de Monsieur Marie Paul Dubail... Agé de 21 ans, né à Bourges... Profession de propriétaire... Département d'Indre-et-Loire... Domicilié à Bourges... Et de Madame Marie Pauline Dubail... Agée de 21 ans, née à Bourges... Profession de soubrette... Département d'Indre-et-Loire... Domiciliée à Bourges...

Les actes préliminaires sont les publications, lites, par devant le Maire... Le tout en forme de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventose an 11 sur le Mariage...

Et le tout en forme de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventose an 11 sur le Mariage, concernant les Droits et les Devoirs respectifs des Epoux. Les contractans ont déclaré prendre en mariage l'un Marie Pauline Dubail... En présence de Monsieur Louis Auguste... Département d'Indre-et-Loire... D'Antoine... Département d'Indre-et-Loire... D'Auguste... Département d'Indre-et-Loire... Et de Monsieur... Département d'Indre-et-Loire...

Après quoi, moi Maire de La Garenne, j'ai lu à haute voix le présent acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi par les contractans, l'époux et l'épouse, les parents, les autres parties, les témoins, le Maire, le Procureur, le Greffier, et moi-même.

Guillaume Dubuy, Marie Pauline Dubuy, Juste Dubuy, Marie Dubuy

N° 8

Le 28 de fev 1829